NOUVELLES BRÈVES

Une montée de couleurs



Au début de 1964, le premier ministre M. Lester B. Pearson fit part à la Chambre des communes du désir du gouvernement de faire adopter un drapeau national distinctif. Après avoir éliminé les diverses esquisses soumises. le comité opta pour un unifolié portant une feuille d'érable rouge stylisée sur carré blanc posé sur un drapeau rouge. L'unifolié a été adopté à la suite d'une résolution de la Chambre des communes, du Sénat, et proclamé par Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Le 15 février 1965, sur la colline du Parlement à Ottawa, la cérémonie d'inauguration du nouveau drapeau canadien se déroula en présence du gouverneur général M. Georges Vanier, du premier ministre M. Lester B. Pearson et de milliers de Canadiens et Canadiennes. En ce jour mémorable, l'honorable Maurice Bourget, président du Sénat, a donné un sens encore plus symbolique au drapeau lorsqu'il prononça : « Le drapeau est le symbole de l'unité de la Nation, car il représente sans l'ombre d'un doute tous les citoyens du Canada, sans distinction de race, de langue, de croyance ou d'opinion. »

e 15 février 1990 a marqué un jalon important dans l'histoire du Canada : le 25e anniversaire du drapeau canadien.

Au cours des vingt-cinq dernières années, le drapeau canadien est devenu le symbole le plus important et le plus visible du pays. Au Canada comme à l'étranger, le drapeau national rouge et blanc est le symbole d'une nation fière et dynamique.

Depuis 1867, le drapeau officiel du Canada était le « Union Jack » — drapeau national de la Grande Bretagne. Mais c'était le « Red Ensign », portant les armes du Canada, qui a été le plus utilisé jusqu'à ce que le nouveau drapeau rouge soit adopté en 1965.

Le 15 février 1990 a marqué un jalon important dans l'histoire du Canada: le 25° anniversaire de l'adoption du drapeau canadien.

La quête d'un drapeau canadien distinct débuta pour de bon en 1925, lorsqu'un comité spécial fut chargé d'étudier les dessins proposés pour le nouvel emblème national. En 1946, un comité parlementaire spécial prit la relève et examina plus de 2 600 propositions. Quoi qu'il en soit, on n'a jamais demandé au Parlement du Canada de voter formellement pour le choix d'un dessin. Cependant, à l'approche du centenaire de la confédération en 1967, le Parlement augmenta ses efforts pour choisir un drapeau national.

Lieux de paix

'Institut international pour la paix par le tourisme, une organisation ayant son siège à Montréal, lançait en mars dernier une campagne ayant pour thème « Lieux de paix ». Cette initiative découle d'une recommandation formulée lors d'une importante conférence internationale sur le thème de « Tourisme : une force vive pour la paix ». Tenue à Vancouver en octobre 1988 dans le cadre de l'Année internationale de la paix, des Nations Unies, la conférence a réuni quelque 800 participants issus d'un large éventail de domaines et venus d'au-delà de 65 pays des quatre coins du monde.

Le but de la conférence était d'accroître la sensibilisation au concept du tourisme comme force au service de la paix, et d'envisager des avenues permettant au tourisme de promouvoir la compréhension mutuelle entre les peuples, d'améliorer la qualité de l'environnement, et de contribuer à la stratégie mondiale de conservation en vue d'un « développement durable ».

Une des principales recommandations de la conférence de Vancouver enjoint les partenaires de l'industrie touristique à unir leurs efforts à ceux des architectespaysagistes, des responsables des parcs et activités de loisirs, des groupes d'appui à l'environnement et des organismes pour la paix, afin